



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2015

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 21 Décembre à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Achat mobilier Inox pour la Salle de la Musique et de la Culture

Il est proposé d'installer du mobilier en inox afin de compléter le mobilier existant

- Plonge 1 bac et placard avec deux portes coulissantes
- Meuble de rangement avec deux portes coulissantes (qui sera réservée à la cantine)
- Petit chariot de service avec porte sac poubelle
- 2 chariots de service

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de faire l'acquisition de mobilier inox pour environ 3 500 € HT. Fournisseur : AAE (Alsace Alimentaire Equipement)

2/ Tarifs 2016 de location des salles communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Adopte les tarifs de location des salles municipales à partir du 1^{er} janvier 2016 pour l'année civile 2016 comme suit :

Salle de la Musique et de la Culture:

- 400€ /week-end
- 200€ /journée

Club house : 41,10€ /week-end

Annexe du presbytère :

- 36.10€/ week-end
- 10€/ ½ journée

Salle d'exposition de la Bibliothèque Municipale : 36,10€/ week-end

3/Adhésion de la commune au dispositif d'aide à l'investissement locatif dit loi PINEL

La commune de KILSTETT a sollicité son adhésion aux dispositifs de défiscalisation PINEL.

Après examen du dossier de la commune le 24 novembre dernier par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement de la Région Alsace, le Préfet d'Alsace par arrêté du 1^{er} décembre 2015 a donné son agrément au dispositif de défiscalisation dit « Loi PINEL » pour la commune de KILSTETT.

4/ Calendrier 2016 des réunions du Conseil Municipal

Le Conseil municipal a validé le calendrier des réunions du Conseil Municipal 2016

5/ Rapport 2014 du SMIEOM de Bischwiller et Environs

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2014 du SMIEOM de Bischwiller et environs.

6/ Manifestions et cérémonies de janvier

La fête des aînés aura lieu le dimanche 10 janvier

La cérémonie de la Bataille de Kilstett aura lieu le samedi 23 janvier à 10h30

7/ Droit de préemption Urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant une cession immobilière.

8/Demande de subvention de la Musique Union Kilstett : réparation d'un instrument

La MUSIQUE UNION KILSTETT a fait une remise à neuf complète d'une clarinette pour 540.70 € TTC et sollicite la commune pour participer à hauteur de 40 % à cette réparation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de participer à hauteur de 40 % du coût de la réparation de la clarinette qui se monte à 540.70 € TTC et de verser la subvention à la Musique Union Kilstett.



Le Maire

Gabriel MULLER